

Lundi 29 septembre 2025, à 18 h 30
À l'école Louis-Philippe-Paré – Local C-128

Étaient présents :

Madame Sophie Allard	Parent substitut
Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Anaïs Chrétien	Enseignante
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Caroline Déry	Parent substitut
Madame Hélène Gauthier	Enseignante
Monsieur Martin Labrosse	Technicien en éducation spécialisée
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Lucie Raby	Enseignante
Madame Élisabeth Rufiange	Psychoéducatrice
Monsieur Edwin Antonio Villegas	Parent
Madame Marilou Vincent	Enseignante

Étaient invités :

Madame Marilyne Larose	Directrice adjointe – 3 ^e secondaire / ILSS
Monsieur Mathieu Normand	Directeur adjoint – SÉ / PISCP / PEP / PréDEP / FMS

Étaient absents :

Madame Lamia Douadi	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent
Monsieur Bruno Quesnel	Parent

1. MOT DE BIENVENUE.

Après avoir constaté que les membres présents forment quorum, madame Martin Paquet déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 35.

2. NOMINATION D'UN.E PRÉSIDENT.E D'ASSEMBLÉE.

Madame Martin Paquet propose que madame Nadia Bergeron agisse à titre de présidente d'assemblée. Les membres appuient cette proposition.

3. ADOPTION DE L'ORDRE JOUR. CÉ-25-26-1379

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Labrosse

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Procès-verbal :
 - 4.1. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2025;
 - 4.2. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2025;
5. Parole du public;
6. Présentation des membres du conseil d'établissement 2025-2026;
7. Élection à la présidence et à la vice-présidence 2025-2026;
8. Signature des documents légaux;
9. Règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026 (*document 2198*);
10. Représentant de la communauté;
11. Calendrier des rencontres 2025-2026 (*document 2199*);
12. Rapport annuel 2024-2025;
13. [Formation obligatoire](#) des membres du conseil d'établissement;
14. Présentation du profil arts plastiques 1^{er} cycle :
 - 14.1 Feuille de présentation (*document 2200*);
 - 14.2 [Présentation vidéo](#);
 - 14.3 Modification des coûts pour l'année scolaire 2025-2026;
15. Locations extérieures 2025-2026 (*document 2201*);
16. Délégation de pouvoir à la direction pour l'approbation d'activités;
17. Présentation du programme Hors-Piste;
18. Présentation des projets, activités et sorties (*document 2202*) et du calendrier des activités de la vie étudiante (*document 2203*);
19. Présentation des activités de financement et de commandites (*document 2204*);
20. Mot de la direction;
21. Mot du personnel;
22. Mot du délégué au comité de parents;
23. Mot de la présidence;

24. Varia :

- 24.1 Frais chargés aux parents – français SÉ 3^e secondaire;
- 24.2 Circulation dans les corridors (Madame Sophie Allard);
- 24.3 OPP (Madame Nadia Bergeron);

25. Levée de l'assemblée.

4. PROCÈS-VERBAL :

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2025.

CÉ-25-26-1380

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Raby

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 9 juin 2025 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2025.

Aucun suivi.

5. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

6. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026.

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun de se présenter.

7. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE 2025-2026.

Madame Martin Paquet explique le processus de mise en candidature pour les postes de présidence et de vice-présidence, ainsi que le déroulement des élections.

CÉ-25-26-1381

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cindy Dallaire

QUE madame Nadia Bergeron soit élue au poste de présidence du conseil d'établissement 2025-2026.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

CÉ-25-26-1382

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edwin Antonio Villegas

QUE monsieur Bruno Quesnel soit élu au poste de vice-présidence du conseil d'établissement 2025-2026.

ÉLU PAR ACCLAMATION

8. SIGNATURE DES DOCUMENTS LÉGAUX.

La direction demande à chacun des membres présents de remplir et de signer les documents légaux distribués.

9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026 (*DOCUMENT 2198*).

La documentation relative aux règles de régie interne a été transmise aux membres du conseil d'établissement avant la tenue de la rencontre afin de leur permettre d'en prendre connaissance. La modification suivante est proposée :

Au *point 5.1.2* concernant l'ajout d'un point à l'ordre du jour à la demande de l'un des membres, que soit précisé que le délai requis pour une telle demande soit de six jours OUVRABLES.

CÉ-25-26-1383

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Élisabeth Rufiange

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées avec la modification proposée au point 5.1.2.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

10. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES 2025-2026 (*DOCUMENT 2199*).

CÉ-25-26-1384

Madame Martin Paquet propose des dates pour les rencontres de 2025-2026. Puisque certaines de ces dates entrent en conflit avec le calendrier des rencontres du conseil d'administration du CSSDGS, des modifications sont apportées.

Proposition de dates pour les rencontres du CÉ à 18 h 30

29 septembre 2025

~~22 octobre 2025~~ | **28 octobre 2025**

~~24 novembre 2025~~ | **27 novembre 2025**

15 décembre 2025 – *Facultative par Teams*

26 janvier 2026

23 février 2026 – *Facultative par Teams*

23 mars 2026

20 avril 2026 – *Facultative par Teams*

25 mai 2026

~~15 juin 2026~~ | **16 juin 2026**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Gauthier

QUE le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit approuvé tel que modifié.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. RAPPORT ANNUEL 2024-2025.

CÉ-25-26-1385

Madame Martin Paquet présente le rapport annuel 2024-2025. Elle apporte des explications quant à l'atteinte ou non de certaines cibles, et précise la façon dont ces dernières ont été établies. Le [rapport annuel 2024-2025](#) sera disponible sur le site web de l'école. Il est demandé d'enlever à la page 12, le pourcentage inscrit à titre de comparaison et de modifier le nom du parent substitut pour le comité de parents.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marilou Vincent

QUE soit adopté le rapport annuel 2025-2025 avec les modifications discutées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25-26-1386

Monsieur Normand fait un survol de [l'évaluation des résultats](#) de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et la violence. Ce document sera également disponible sur le site web de l'école. La hausse de la clientèle a entraîné une hausse des gestes de violence. Toutefois, à la recommandation des enseignant.es, des correctifs ont été apportés aux différentes zones de surveillance. De plus, l'équipe-école estime que l'interdiction de l'utilisation du cellulaire à l'école devrait entraîner une baisse significative des cas de cyberintimidation. Monsieur Normand précise les modes de consignations des différents gestes de violence et d'intimidation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophie Allard

QUE l'évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

Madame Martin Paquet informe les nouveaux membres de leur obligation de suivre la formation destinée aux membres des conseils d'établissement. Les membres ayant déjà suivi la formation au cours des années antérieures sont invités quant à eux à rafraîchir leurs connaissances. Madame Élisabeth Rufiange s'engage à compléter cette formation d'ici le mois de janvier 2026 puisque le CÉ devra faire un suivi sur l'état d'avancement de la formation par les nouveaux membres à ce moment-là.

14. PRÉSENTATION DU PROFIL ARTS PLASTIQUES 1^{ER} CYCLE :**14.1 Feuille de présentation (document 2200).**

Le profil d'arts plastiques au 1^{er} cycle était enseigné à l'école Gabrielle-Roy et a été transposé à LPP.

Madame Martin Paquet présente le feuillet de présentation de ce profil.

14.2 Présentation vidéo.**CÉ-25-26-1387**

Les membres visionnent la présentation vidéo du programme

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Cindy Dallaire

QUE soient approuvés les critères d'admission, ainsi que la promotion du profil arts plastiques 1^{re} et 2^e secondaire.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

14.3 Modification des coûts pour l'année scolaire 2025-2026.**CÉ-25-26-1388**

Afin d'uniformiser les activités des profils d'arts plastiques, il est proposé d'augmenter les coûts du profil de 1^{er} cycle à 300 \$ pour l'année 2025-2026.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophie Allard

QUE l'augmentation des coûts du profil arts plastiques 1^{er} cycle à 300\$ soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. LOCATIONS EXTÉRIEURES 2025-2026 (DOCUMENT 2201).**CÉ-25-26-1389**

Madame Martin Paquet présente les demandes de location des locaux par des organismes externes pour 2025-2026. Une discussion a lieu concernant une demande de location présentée par un organisme religieux. Le conseil d'établissement, en s'appuyant sur le principe de laïcité et l'interdiction des activités religieuses dans les locaux scolaires, a unanimement décidé de refuser toute demande de location provenant d'organismes religieux, et ce, peu importe l'objet de la location. Les demandes présentées par des organismes à vocation sportive et artistique ont été autorisées.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophie Allard

QUE soient approuvées les demandes de location des locaux de l'école provenant d'organismes à vocation sportive et artistique.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

16. DÉLÉGATION DE POUVOIR À LA DIRECTION POUR L'APPROBATION D'ACTIVITÉS.**CÉ-25-26-1390**

La direction demande au conseil d'établissement de lui déléguer le pouvoir d'autoriser des sorties sans consulter les membres pour les activités se déroulant dans un rayon de 5 km de l'école ou pour les activités des profils. Un compte-rendu des activités qui auront été autorisées sera quand même fait lors des rencontres du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Labrosse

QUE les membres du conseil d'établissement délèguent à la direction le pouvoir d'approuver des activités se déroulant dans un rayon de 5 km de l'école ou pour les activités des profils.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**17. PRÉSENTATION DU PROGRAMME HORS-PISTE.**

Madame Élisabeth Rufiange, psychoéducatrice, présente le programme Hors-Piste qui s'adresse aux élèves du 1^{er} cycle et vise la prévention des troubles anxieux.

Les ateliers, d'une durée de 45 à 60 minutes, seront animés par l'équipe de professionnel.les, les TES et les enseignant.es. Le jumelage de ces différents intervenants favorise le réinvestissement des notions abordées.

18. PRÉSENTATION DES PROJETS, ACTIVITÉS ET SORTIES (DOCUMENT 2202) ET DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA VIE-ÉTUDIANTE (DOCUMENT 2203).**CÉ-25-26-1391**

Madame Martin Paquet présente le tableau des activités et sorties proposées par des membres du personnel et approuvées par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Élisabeth Rufiange

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les activités et sorties présentées par la direction.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**CÉ-25-26-1392**

Madame Martin Paquet présente le calendrier des activités de la vie-étudiante.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marilou Vincent

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent le calendrier des activités de la vie-étudiante présenté par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE COMMANDITES (DOCUMENT 2204). CÉ-25-26-1393

Madame Martin Paquet présente le tableau des activités de financement et de commandites proposées par des membres du personnel et approuvées par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anaïs Chrétien

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les activités de financement et de commandites présentées par la direction.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

20. MOT DE LA DIRECTION

La direction informe le conseil des principaux dossiers en cours :

- Comité NLPP - La préparation du déménagement est débutée ;
- Analyse du budget final 2024-2025 / Préparation du budget révisé 2025-2026 ;
- Tâches des enseignant.es ;
- Promotion des profils : capsules vidéo / soirées d'information ;
- Promotion du PISPC auprès des élèves de 3^e secondaire ;
- Début des activités parascolaires ;
- Bon fonctionnement des deux dîners, à l'exception du secteur éducation physique pour lequel nous sommes en recherche de solutions (parascolaire au gymnase). Également, nous envisageons la possibilité de rétablir l'accès à la bibliothèque durant l'heure du dîner.

21. MOT DU PERSONNEL

Aucune intervention.

22. MOT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Le délégué au comité de parents est absent de la rencontre.

23. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Bergeron se dit contente de l'implication de tous et espère que cette nouvelle année se déroule dans le plaisir.

24. VARIA**24.1 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS - FRANÇAIS SÉ 3^E SECONDAIRE****CÉ-25-26-1394**

Monsieur Normand explique aux membres qu'un manuel de français sera utilisé par les élèves de français au Sport-études plutôt que le cahier maison initialement prévu. Ce changement entraîne une hausse de 12,00\$ des frais chargés aux parents.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Déry

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la hausse de 12,00\$ des frais chargés aux parents d'élèves du Sport-études.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

24.2 CIRCULATION DANS LES CORRIDORS

Madame Allard se questionne quant à la circulation dans les modulaires lors des pauses, sachant que plusieurs élèves se déplacent en même temps et que les casiers sont disposés à même ces corridors. Madame Martin Paquet mentionne qu'il est possible pour les jeunes de se rendre à la cafétéria lors de la pause, mais que les élèves plus jeunes, qui fréquentent les modulaires, ont tendance à rester sur place. Ainsi, il est vrai que la circulation se fait moins aisément, mais demeure néanmoins sécuritaire. Le récent exercice d'évacuation en fait foi.

24.3 OPP

Madame Bergeron rappelle qu'un organisme de participation des parents (OPP) sera formé cette année. Madame Elhem Mellouli qui en est la responsable sonde actuellement l'intérêt des parents à s'impliquer. Il faudra déterminer le moyen de communication entre l'OPP et le CÉ afin d'être informé des activités réalisées par l'OPP.

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Martin Labrosse propose la levée de l'assemblée, à 20 h 48.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet

Directrice

Nadia Bergeron

Présidente du CÉ